



RAPPORT DE GESTION ET SES ANNEXES

BEP Expansion 2025



TABLE DES MATIÈRES

I.	LES COMPTES ANNUELS	2
1.	Bilan après répartition.....	2
2.	Compte de résultats	4
3.	Affectation et prélèvements	5
II.	LES COMMENTAIRES FINANCIERS	6
A.	Commentaires à l'ACTIF	6
1.	ACTIFS IMMOBILISES	6
2.	ACTIFS CIRCULANTS.....	7
B.	Commentaires au PASSIF.....	9
1.	CAPITAUX PROPRES.....	9
2.	PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	10
3.	DETTES.....	10
C.	Commentaires du COMPTE DE RESULTATS.....	12
III.	LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	16
IV.	LES REGLES D'EVALUATION	18
V.	LA LISTE DES GARANTIES	22
VI.	LES MARCHES PUBLICS	23
VII.	LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES	24
VIII.	LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION.....	27
A.	Structure des intercommunales.....	27
B.	Composition des instances.....	28
C.	Réunion des instances.....	30
IX.	L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION	31
X.	LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT	32
XI.	LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL	33

I. LES COMPTES ANNUELS

(Article L1523-16 CDLD)

1. Bilan après répartition

ACTIF		2025	2024
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	16.465.986	19.702.570
Frais d'établissement	20	-	-
Immobilisations incorporelles	21	-	-
Immobilisations corporelles	22/27	16.442.710	19.679.295
<i>Terrains et constructions</i>	<i>22</i>	<i>13.182.217</i>	<i>16.602.397</i>
<i>Installations, machines et outillage</i>	<i>23</i>	<i>89.603</i>	<i>105.659</i>
<i>Mobilier et matériel roulant</i>	<i>24</i>	<i>29.183</i>	<i>14.962</i>
<i>Location-financement et droits similaires</i>	<i>25</i>	-	-
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	<i>26</i>	-	-
<i>Immobilisations en cours et acomptes versés</i>	<i>27</i>	<i>3.141.706</i>	<i>2.956.276</i>
Immobilisations financières	28	23.276	23.276
<i>Entreprises liées</i>	<i>280/1</i>	-	-
<i>Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</i>	<i>282/3</i>	<i>19.832</i>	<i>19.832</i>
<i>Autres immobilisations financières</i>	<i>284/8</i>	<i>3.444</i>	<i>3.444</i>
<i>Actions et parts</i>	<i>284</i>	<i>2.479</i>	<i>2.479</i>
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	<i>285/8</i>	<i>965</i>	<i>965</i>
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	88.263.522	90.222.515
Créances à plus d'un an	29	15.974.688	17.775.380
<i>Créances commerciales</i>	<i>290</i>	-	-
<i>Autres créances</i>	<i>291</i>	<i>15.974.688</i>	<i>17.775.380</i>
<i>CREANCES LONG TERME - PAIEMENTS ETALES</i>	<i>292</i>	-	-
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	25.311.547	26.835.771
<i>Approvisionnements</i>	<i>30/31</i>	-	-
<i>En-cours de fabrication</i>	<i>32</i>	-	-
<i>Produits finis</i>	<i>33</i>	-	-
<i>Marchandises</i>	<i>34</i>	-	-
<i>Immeubles destinés à la vente</i>	<i>35</i>	<i>25.311.547</i>	<i>26.835.771</i>
<i>Acomptes versés</i>	<i>36</i>	-	-
<i>Commandes en cours d'exécution</i>	<i>37</i>	-	-
Créances à un an au plus	40/41	12.673.970	16.251.664
<i>Créances commerciales</i>	<i>40</i>	<i>10.755.608</i>	<i>14.267.185</i>
<i>Autres créances</i>	<i>41</i>	<i>1.918.362</i>	<i>1.984.479</i>
Placements de trésorerie	50/53	33.855.326	29.253.025
<i>Actions propres</i>	<i>50</i>	-	-
<i>Autres placements</i>	<i>51/53</i>	<i>33.855.326</i>	<i>29.253.025</i>
Valeurs disponibles	54/58	151.950	30.495
Comptes de régularisation	490/1	296.041	76.180
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	104.729.508	109.925.086

PASSIF		2025	2024
CAPITAUX PROPRES	10/15	64.521.765	64.263.935
Apport	10/11	1.862.075	1.870.200
<i>Disponible</i>	110	-	-
<i>Indisponible</i>	111	1.862.075	1.870.200
Plus-values de réévaluation	12	-	-
Réserves	13	54.360.445	52.994.911
<i>Réserves indisponibles</i>	130/1	193.157	187.533
<i>Réserves statutairement indisponibles</i>	1311	193.157	187.533
<i>Acquisitions d'actions propres</i>	1312	-	-
<i>Soutien financier</i>	1313	-	-
<i>Autres</i>	1319	-	-
<i>Réserves immunisées</i>	132	3.093.267	1.762.426
<i>Réserves disponibles</i>	133	51.074.021	51.044.952
Bénéfice/Perte reporté(e)	14	-	-
Subsides en capital	15	8.299.245	9.398.824
Avance aux associés sur répartition de l'actif net	19	-	-
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	3.354.952	5.452.194
Provisions pour risques et charges	160/5	2.288.199	4.815.773
<i>Pensions et obligation similaires</i>	160	-	-
<i>Charges fiscales</i>	161	-	-
<i>Grosses réparations et gros entretien</i>	162	-	-
<i>Obligations environnementales</i>	163	-	-
<i>Autres risque et charges</i>	164/5	2.288.199	4.815.773
Impôts différés	168	1.066.753	636.421
DETTES	17/49	36.852.791	40.208.957
Dettes à plus d'un an	17	22.839.631	26.715.242
<i>Dettes financières</i>	170/4	22.611.837	25.588.027
<i>Etablissements de crédit</i>	173	22.611.837	25.588.027
<i>Autres emprunts</i>	174	-	-
<i>Dettes commerciales</i>	175	-	-
<i>Acomptes reçus sur commandes</i>	176	-	-
<i>Autres dettes</i>	178/9	227.793	1.127.215
Dettes à un an au plus	42/48	7.968.596	5.885.920
<i>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</i>	42	3.417.705	3.150.337
<i>Dettes financières</i>	43	-	-
<i>Dettes commerciales</i>	44	2.658.476	1.425.596
<i>Fournisseurs</i>	440/4	2.658.476	1.425.596
<i>Effets à payer</i>	441	-	-
<i>Acomptes reçus sur commandes</i>	46	186.100	146.280
<i>Dettes fiscales, salariales et sociales</i>	45	219.295	413.708
<i>Impôts</i>	450/3	219.295	413.708
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	454/9	-	-
<i>Autres dettes</i>	47/48	1.487.020	750.000
Comptes de régularisation	492/3	6.044.564	7.607.795
TOTAL DU PASSIF	10/49	104.729.508	109.925.086

2. Compte de résultats

Compte de résultats		2025	2024
Ventes et prestations	70/76A	11.874.685	17.414.421
Chiffre d'affaires	70	2.922.895	7.508.449
En cours de fabrication, produits finis et en commandes en cours d'exécution	71	-872.388	139.342
Productions immobilisées	72	-	-
Autres produits d'exploitation	74	6.139.823	9.369.107
Produits d'exploitation non récurrents	76A	3.684.355	397.524
Coût des ventes et prestations	60/66A	10.393.162	16.609.535
Approvisionnements et marchandises	60	191.346	795.914
Achats	600/8	191.346	795.914
Stocks : réduction (augmentation)	609	-	-
Services et biens divers	61	9.448.356	12.700.177
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	-	-
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	1.296.967	1.765.684
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours	631/4	648.884	3.225
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisation et reprises)	635/7	-2.527.574	629.119
Autres charges d'exploitation	640/8	274.040	715.416
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	-	-
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	1.061.144	-
Bénéfice (Perte) d'exploitation	9901	1.481.522	804.886
Produits financiers	75/76B	513.790	983.200
Produits financiers récurrents	75	513.790	983.200
Produits des immobilisations financières	750	-	-
Produits des actifs circulants	751	511.169	976.524
Autres produits financiers	752/9	2.621	6.676
Produits financiers non récurrents	76B	-	-
Charges financières	65/66B	205.071	238.998
Charges financières récurrentes	65	205.071	238.998
Charges des dettes	650	199.755	237.056
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises)	651	-	-
Autres charges financières	652/9	5.316	1.943
Charges financières non récurrentes	66B	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	9903	1.790.242	1.549.088

3. Affectation et prélèvements

Résultats		2025	2024
Prélèvements sur les impôts différés	780	41.647	43.510
Transfert aux impôts différés	680	471.979	44.463
Impôts sur le résultat	67/77	-	111.676
Impôts	670/3	-	111.676
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice	9904	1.359.909	1.436.459
Prélèvements sur les réserves immunisées	789	85.096	78.968
Transfert aux réserves immunisées	689	1.415.936	133.388
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9905	29.069	1.382.039

Affectation		2025	2024
Bénéfice (Perte) à affecter	9906	29.069	1.382.039
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9905	29.069	1.382.039
Bénéfice (Perte) reportée de l'exercice précédent	14P	-	-
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	-	-
sur l'apport	791	-	-
sur les réserves	792	-	-
Affectations aux capitaux propres	691/2	29.069	1.382.039
à l'apport	691	-	-
à la réserve légale	6920	-	-
aux autres réserves	6921	29.069	1.382.039
Bénéfice (Perte) à reporter	14	-	-
Intervention d'associés dans la perte	794	-	-
Bénéfice à distribuer	694/6	-	-
Rémunération du capital	694	-	-
Administrateurs ou gérants	695	-	-
Autres allocataires	696	-	-

II. LES COMMENTAIRES FINANCIERS

(Article L1523-16 CDLD)

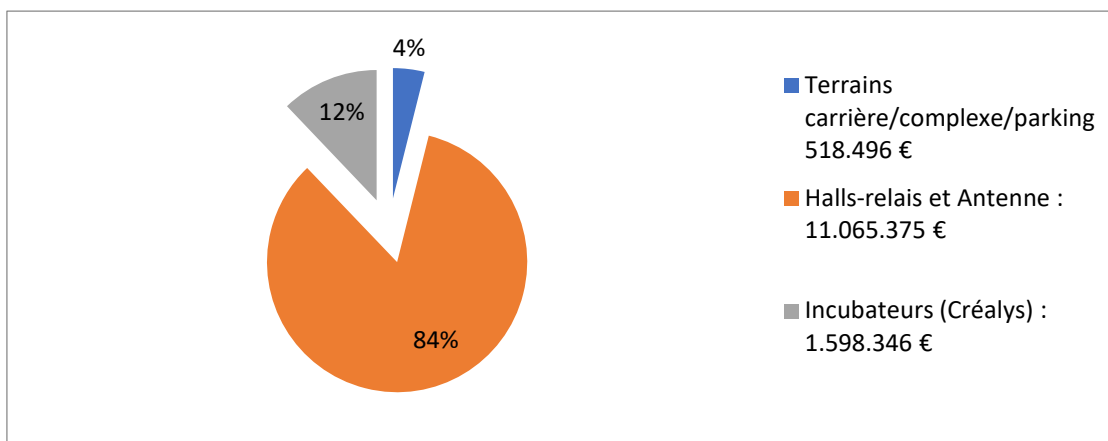
A. Commentaires à l'ACTIF

1. ACTIFS IMMOBILISES

La majorité des **immobilisations corporelles** est constituée :

- de **terrains et constructions** ;
le patrimoine immobilier de l'intercommunale comprend des incubateurs répartis sur l'ensemble de la Province de Namur destinés à l'accueil des entreprises. Notons que l'intercommunale reste également propriétaire :
 - du terrain de la carrière de Lives-Loyers ;
 - du terrain du Complexe Sportif d'Anseremme.

Les terrains représentent 2.014.729 € tandis que les constructions s'élèvent à 11.167.488€
En 2025, un acte a été signé entre Ethias, la Ville de Namur et l'intercommunale afin de mettre fin anticipativement au bail emphytéotique avec la Ville de Namur et au contrat de location avec Ethias.



- les **installations, machines et outillages** comprennent essentiellement les systèmes de vidéo-caméra de surveillance des bâtiments, les installations informatiques, les panneaux photovoltaïques ;
- le **mobilier** comprend l'aménagement des centres d'entreprises et des espaces communs de nos bâtiments comme Food is Life 2, le Trakk, l'Antenne décentralisée de Mariembourg (Essaimage), Crealys pour un montant total nette de 29.183 € ;

- les **IMMOBILISATIONS EN COURS** reprennent les bâtiments en cours d'étude et de construction. Ce poste est composé du quartier de l'innovation acquis en 2021 et de la construction du nouveau parking pour le palais des expositions qui a commencé en octobre 2025.

Les **immobilisations financières** comprennent les participations détenues à hauteur de 19.832 € et des actions et parts pour 2.479 €, dont le détail est repris dans le rapport de participation. Ce poste inclut également les cautions pour un total de 965 €.

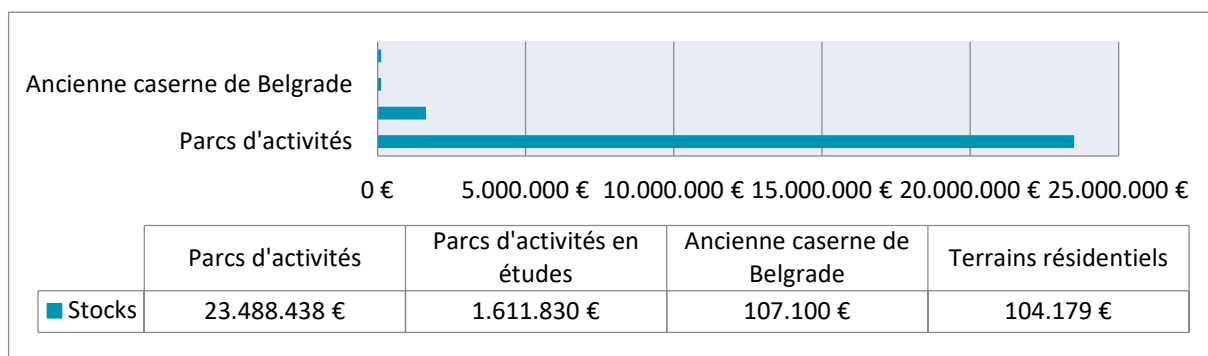
2. ACTIFS CIRCULANTS

Les **créances à plus d'un an** sont constituées des **autres créances** comprenant essentiellement des créances inscrites dans le cadre de la convention SOWAFINAL (Belfius) pour 15.736.932 €. Cette convention s'inscrit dans le cadre des financements alternatifs des subsides des parcs d'activités par le Service Public de Wallonie (Engagement de remboursement par le SPW : capital et intérêts).

Les autres créances concernent :

- Materne à la suite de la vente des entrepôts frigorifiques à Floreffe pour 237.167 € ;
- des prêts covid pour un montant de 588 €.

Le **stock** correspond aux **immeubles destinés à la vente** : 25.207.368 € concernent les terrains des parcs d'activités et 104.179 € restant couvrent les terrains résidentiels de Sart-Bernard et Vezin.



Les **créances à un an au plus** comprennent majoritairement les **créances commerciales** avec 10.755.608 € composés essentiellement des subsides à recevoir pour les travaux réalisés dans les parcs d'activités et les constructions de nouveaux bâtiments.

Les **autres créances** s'élèvent à 1.918.362 €. Une grande partie (80%) couvre les créances de la Région wallonne au niveau du capital des emprunts Sowafinal.

Le reste reprend :

- les annuités des frigos Materne ;
- les cautionnements versés en numéraire et au Comité d'acquisition d'immeubles ;
- les tranches 2026 des 5 emprunts octroyés dans le cadre du Covid
- le remboursement d'impôt pour l'exercice imposition 2025 et 2026

Les **placements de trésorerie** comprennent des fonds placés à moyen ou long terme. Ceux-ci jouent un rôle majeur dans le préfinancement des travaux dans les parcs d'activités et les investissements immobiliers en attente des subsides à recevoir.

Les **valeurs disponibles** couvrent la trésorerie opérationnelle pour 151.950 €. Celle-ci est utilisée essentiellement au bon fonctionnement de l'intercommunale.

Les **comptes de régularisation** intègrent les intérêts bancaires perçus en janvier 2026 concernant l'année 2025, des montants de travaux des parcs d'activités à récupérer conventionnellement auprès de communes et une indemnité d'expropriation d'un terrain par Infrabel.

B. Commentaires au PASSIF

1. CAPITAUX PROPRES

Suite à l'entrée en vigueur du Code des Sociétés et des Associations, le capital a été transféré en **apport indisponible**, lequel s'élevait à 1.870.200 € au 31/12/2024. 60% de l'apport est issu des communes, 30% de la Province de Namur et le solde émane du secteur privé ainsi que du BEP. En 2025, le BEP Expansion a procédé à une mise à jour de sa liste d'actionnaires en tenant compte des sociétés étant en faillite ou liquidité. Le capital du BEP Expansion s'élève dorénavant à 1.862.075 €. Les apports sont représentés par 74.483 actions de 25 €.

Parts	Actionnaires	Montant	%	Parts	Actionnaires	Montant	%
44968	PartsCommunes	1.124.200,00 €	60,37%	6931	PartsPrivés	173.275,00 €	9,31%
2180	ANDENNE	54.500,00 €	2,91%	20	ABBAYEDEMAREDSOUS	500	0,03%
630	ANHEE	15.750,00 €	0,84%	28	AIEGSCRL	700	0,04%
670	ASSESE	16.750,00 €	0,90%	1	ARSAASBL	25	0,00%
750	BEAURAING	18.750,00 €	1,00%	100	AVENIREDITIONSSA(NETHY	2500	0,13%
320	BIEVRE	8.000,00 €	0,43%	3000	BELFIUSBANQUE	75000	4,01%
410	CERFONTAINE	10.250,00 €	0,55%	25	BISTERSA(BIONAT)	625	0,03%
1470	CINEY	36.750,00 €	1,97%	190	BNPPARIBASFORTIS	4750	0,25%
1230	COUVIN	30.750,00 €	1,64%	50	BRASSERIEDUBOCQ	1250	0,07%
1210	DINANT	30.250,00 €	1,62%	55	BRICHART-WALAGRI	1375	0,07%
280	DOISCHE	7.000,00 €	0,37%	10	CABLERIESNAMUROISES(E	250	0,01%
1542	EGHEZEE	38.550,00 €	2,06%	100	CARFinsa	2500	0,13%
736	FERNELMONT	18.400,00 €	0,98%	100	CARMEUSESA	2500	0,13%
680	FLOREFFE	17.000,00 €	0,91%	1	CARP	25	0,00%
1040	FLORENNES	26.000,00 €	1,39%	15	CARREFOURBELGIUM	375	0,02%
1004	FOSSESLAVILLE	25.100,00 €	1,34%	50	CARRIERESDUMONT-WAU	1250	0,07%
440	GEDINNE	11.000,00 €	0,59%	5	CARRIERESFONDVAULX	125	0,01%
2416	GEMBLOUX	60.400,00 €	3,23%	8	CARRIERESYVOIR	200	0,01%
684	GESVES	17.100,00 €	0,91%	50	CBCBANQUE	1250	0,07%
610	HAMOIS	15.250,00 €	0,82%	50	CCILVN(NAMUR)	1250	0,07%
571	HASTIERE	14.275,00 €	0,76%	25	CHANTIERNAVALNAMUR	625	0,03%
480	HAVELANGE	12.000,00 €	0,64%	20	CIMENTERIESCBR(Heidelber	500	0,03%
450	HOUYET	11.250,00 €	0,60%	0,9916	CITADELLEDINANT	24,79	0,00%
1690	JEMEPPES/SAMBR	42.250,00 €	2,26%	10	EMBUILD	250	0,01%
893	LABRUYERE	22.325,00 €	1,19%	3	CSCNAMUR-DINANT	75	0,00%
1279	METTET	31.975,00 €	1,71%	50	DEGRAEVESA	1250	0,07%
10010	NAMUR	250.250,00 €	13,38%	10	DISTEELSA(ARCELOR)	250	0,01%
480	OHEY	12.000,00 €	0,64%	150	DOLOMIESMARCHE	3750	0,20%
290	ONHAYE	7.250,00 €	0,39%	100	DONNAYINTERNATIONAL	2500	0,13%
901	PHILIPPEVILLE	22.525,00 €	1,20%	100	EAUXDESPONTIN	2500	0,13%
1100	PROFONDEVILLE	27.500,00 €	1,47%	1000	ECETIAFINANCES	25000	1,34%
1150	ROCHEFORT	28.750,00 €	1,54%	100	EPCCINEY	2500	0,13%
2800	SAMBREVILLE	70.000,00 €	3,74%	5	FONDERIESAMBRE	125	0,01%
690	SOMBREFFE	17.250,00 €	0,92%	20	FOUAGESA(TIKO)	500	0,03%
503	SOMME-LEUZE	12.575,00 €	0,67%	5	IMMOPROSA	125	0,01%
570	VIROINVAL	14.250,00 €	0,76%	150,0084	INGBELGIQUE	3750,21	0,20%
300	VRESSE/SEMOIS	7.500,00 €	0,40%	400	INOVYN(SOLVAY-SOLV)	10000	0,53%
1620	WALCOURT	40.500,00 €	2,17%	6	JCIDINANT	150	0,01%
889	YVOIR	22.225,00 €	1,19%	10	JEUNECHAMBRENAMUR	250	0,01%
22484	PartsProvince	562.100,00 €	30,19%	25	LAMBRY	625	0,03%
22484	PROVINCEDENAMUR	562.100,00 €	30,06%	10	LESGRIGNOUX	250	0,01%
100	PartsBEP	2.500,00 €	0,13%	50	LHOISTGROUPE	1250	0,07%
100	BEP	2.500,00 €	0,13%	75	LHOISTINDUSTRIE	1875	0,10%
				5	MATELE	125	0,01%
				200	MATERNECONFILUX	5000	0,27%
				75	MERBES-SPRIMONT-MARP	1875	0,10%
				2	MEUSEETSAMBRE	50	0,00%
				1	MOBICHALET	25	0,00%
				7	MOC	175	0,01%
				2	MUTUALITEDINANT	50	0,00%
				20	NAMUROISE	500	0,03%
				1	NEW	25	0,00%
				9	OFFICEDUTOURISME	225	0,01%
				100	PICKINGGRAPHIC	2500	0,13%
				5	RAFFINERIETIRLEMONT	125	0,01%
				150	RONVEAUXETS	3750	0,20%
				30	ROYALUNIONMOTOR	750	0,04%
				100	SIBEL-SURGICAL	2500	0,13%
				17	SOLIDARIS	425	0,02%
				4	TRAVAILLETJUSTICE	100	0,01%
				20	VEOLIASUEZR&R	500	0,03%
74483	PartTotalCapitalTotal	1.862.075,00 €	100,00%				

Les **réserves** sont scindées en trois catégories :

- les **réserves indisponibles** s'élèvent à 193.158 € ;
- les **réserves immunisées** reprennent les taxations étalées des plus-values réalisées lors des ventes de halls-relais et se chiffrent à 3.093.267 € ;
- les **réserves disponibles** se montent à 51.074.021 €.

Les **subsidés en capital** correspondent aux subsides reçus, sous déduction des amortissements actés, des pouvoirs publics pour les investissements propres de l'Intercommunale dans la construction de bâtiments ainsi que l'intervention de la dotation provinciale pour le site Intermils pour un total de 8.299.245 €.

Les **capitaux propres** s'élèvent à 64.521.765 €, comprenant l'apport, les réserves et les subsides en capital. Les capitaux propres constituent une garantie de solvabilité et d'autofinancement de l'intercommunale.

2. PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

Les **provisions** pour autres risques et charges, actées en 2025 s'élèvent à 2.288.199 € et sont établies dans le cadre des conventions de financement dans les parcs d'activités.

Les **impôts différés** ont été actés pour 34.880 € à la suite de la taxation étalée sous le régime ISOC sur les subsides en capital (bâtiments) et 1.031.873 € sur les plus-values réalisées sur les ventes de halls-relais.

3. DETTES

Les **dettes à plus d'un an** sont composées à 99% des dettes financières (22.611.837 €) contractées auprès des banques.

Ce montant comprend les emprunts propres au BEP EXPANSION pour un montant de 6.874.905€ et les emprunts résultant des conventions Sowafinal pour un montant de 15.736.932 €. Ces conventions s'inscrivent dans le cadre du financement alternatif des subsides des parcs d'activités par le Service Public de Wallonie (SPW), lequel prend en charge le remboursement du capital et des intérêts.

Les 1% restant couvrent les **autres dettes** dans lesquelles on retrouve 227.793 € :

- les garanties et cautionnements (conventions locatives et parcs d'activités) ;
- les différentes avances obtenues sur les acquisitions de terrains (parcs d'activités).

Les **dettes à un an au plus** s'élèvent à 7.968.596 € et regroupent notamment les tranches d'emprunts échéant dans l'année pour 3.417.705 € ainsi que les dettes commerciales pour 2.658.476€. Les 219.295 € de dettes fiscales, salariales et sociales reprennent le montant de la TVA due sur la déclaration TVA de décembre 2025. Dans les autres dettes, on retrouve 1.487.020 € dont 750.000 € d'acomptes reçus sur le dossier Carmeuse et 736.019 € d'acompte subsides pour la sofico

Les **comptes de régularisation** du passif s'élèvent à 6.044.564 €.

On retrouve 32.317 € de charges à imputer correspondant à du précompte mobilier sur des produits de placements.

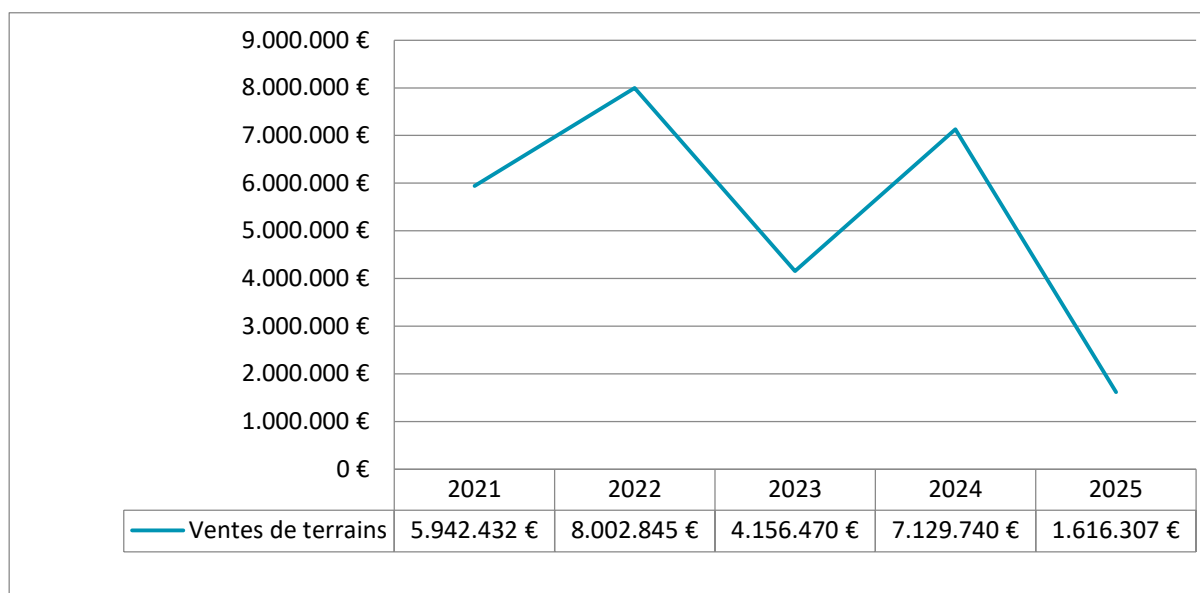
Ce poste comprend également les produits reportés se détaillant comme suit :

- 5.160.306 € de subsides comptabilisés dans le cadre de travaux d'équipement à réaliser dans les zones d'activités économiques et qui seront portés en compte de résultats au rythme de la réalisation des travaux y afférents ;
- 204.804 € de produit à reporter sur travaux de redynamisation ;
- 105.291 € d'indemnités en attente d'un jugement ;
- 291.690 € actés dans le cadre d'un remboursement de subside ;
- 15.239 € actés dans le cadre d'un remboursement de subside.

C. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS

Les **ventes et prestations** s'élèvent à 11.874.685 €.

L'année 2025 a enregistré un **chiffre d'affaires** de 2.922.895 € contre 7.508.449 € en 2024. Il est constitué majoritairement des ventes de terrains dans les parcs d'activités pour 1.616.307 € et des ventes de bâtiments à BVI pour 914.420 €.



⇒ Les ventes de terrain en 2025 sont impactées par la saturation électrique du réseau ce qui nous oblige de stopper les ventes dans certains parcs d'activités.

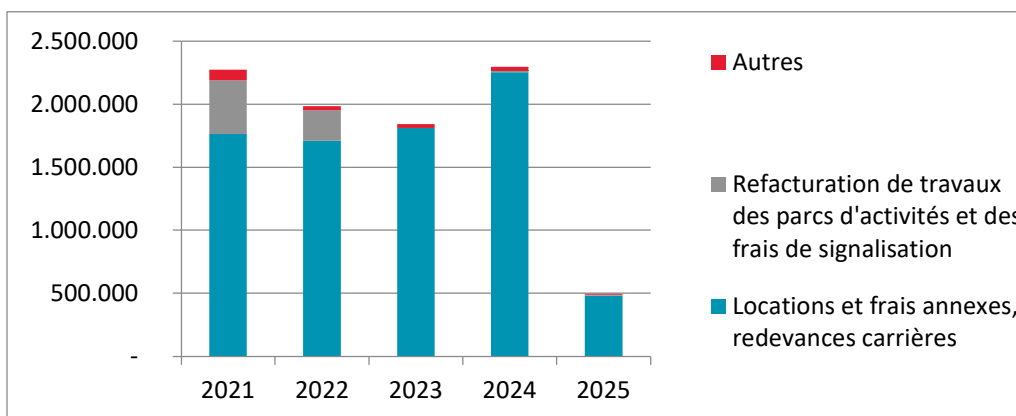
Les **autres produits d'exploitation** s'élèvent à 6.139.823 € en 2025 contre 9.369.107 € en 2024.

Ce montant comprend des subsides et des interventions des pouvoirs publics pour 5.645.290 € :

- 3.558.494 € de la Région wallonne pour financer les travaux dans les parcs d'activités et les acquisitions de terrains ;
- 1.104.603 € d'amortissements de subsides obtenus par la Région wallonne pour le financement de la construction des halls-relais et incubateurs ;
- 221.642 € de contribution forfaitaire de la Province (reçue par l'intermédiaire du BEP) au financement de la politique économique menée par l'Intercommunale ;
- 760.552 € de subsides des communes pour les Parcs d'activités ;

Le solde de 494.533 € est composé :

- des locations et redevances des carrières ;
- des refacturations de frais divers aux locataires, de frais de signalisation, de travaux dans les parcs d'activités ;
- des remboursements auprès de la compagnie d'assurance en cas de sinistre.

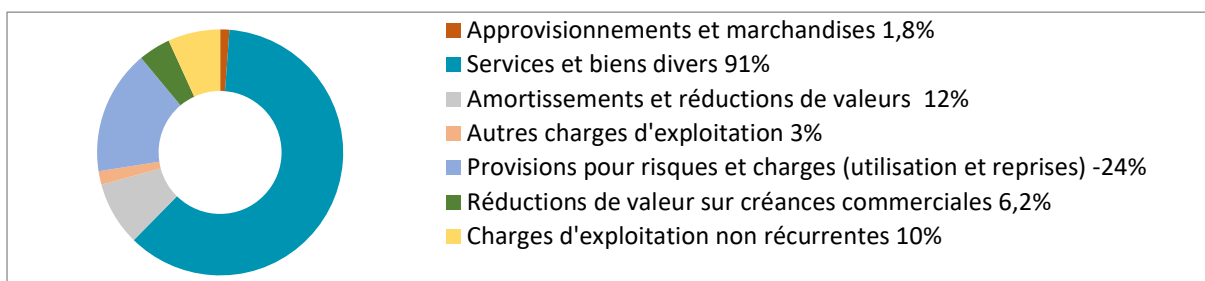


Les produits d'exploitation non récurrents s'élèvent en 2025 à 3.684.355 € contre 397.524 € en 2024.

Ce poste reprend les produits exceptionnels et non réguliers et on y retrouve essentiellement :

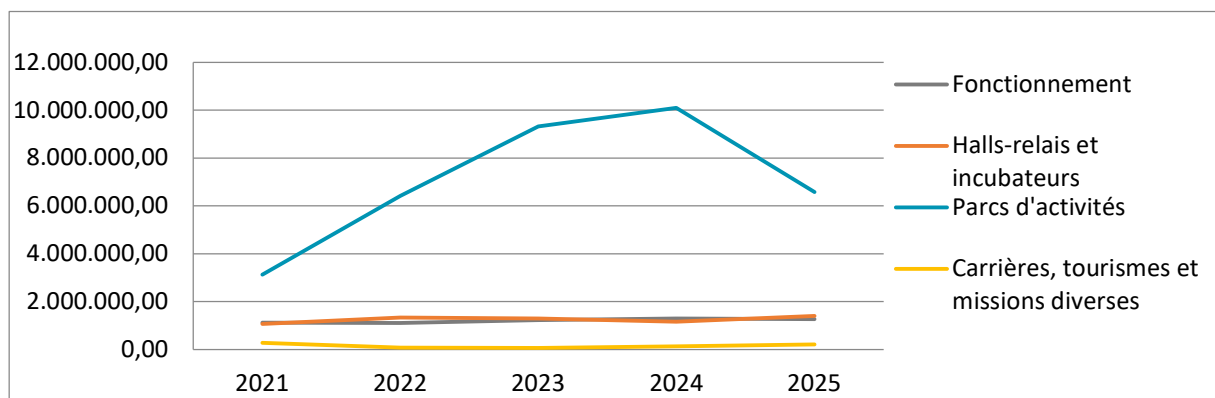
- les plus-values réalisées sur les ventes de hall-relais (terrain compris) et sur le bâtiment Ethias pour 3.684.355 € ;

Le **coût des ventes et prestations** s'élève à 10.393.162 € en 2025 contre 16.609.535 € en 2024.



Les approvisionnements et marchandises reprennent les achats de terrains destinés à être équipés et vendus au sein des parcs d'activités. En 2025, cela représente un montant de 191.346 €.

Les services et biens divers passent de 12.700.177 € en 2024 à 9.448.356 € en 2025. Ils contiennent principalement les travaux dans les parcs d'activités, les frais de fonctionnement généraux, les honoraires, les subventions, les frais de gestion perçus par le BEP sur les ventes de terrains et les locations des bâtiments ainsi que les frais de fonctionnement des bâtiments.



La **dotation aux amortissements** a été constituée conformément aux règles d'évaluation prescrites par le droit comptable. Celle-ci s'élève à 1.296.967 € en 2025.

Les **réductions de valeur sur créances commerciales et stock** reprennent le solde des dotations et reprises sur les créances commerciales dont le recouvrement est compromis ou incertain et les réductions de valeur sur les stocks. Pour l'année 2025, le montant de la reprise nette s'élève à -2.952 € en ce qui concerne les créances commerciales. Une réduction de valeur sur stock a été comptabilisé à hauteur de 651.836€. Il s'agit d'ajustements pour les bâtiments étant présent sur le parc de Belgrade ayant été démolis par BVI suivant la convention en 2025.

Les **provisions pour risques et charges** comprennent les provisions actées dans le cadre des conventions de financement des parcs d'activités. Le montant des dotations s'élève en 2025 à 58.563 €. Une reprise de provision a été acté pour un montant de 2.586.137€.

Les **autres charges d'exploitations** pour un montant de 274.040 € reprennent principalement la contribution de BEP Expansion dans le financement de la cotisation de responsabilisation due pour le personnel statutaire du BEP pour un montant total de 122.070 € et une régularisation dans le cadre des interventions dans les travaux de redynamisation.

Les **Produits d'exploitation ou financier non récurrent** pour un montant 1.061.144€. Il s'agit du paiement de la convention de financement pour le Parc de Sauvenière à Gembloux qui était arrivée à son échéance.

Les **produits financiers** atteignent en 2025 un montant de 513.790 €. Ils sont composés des produits de placements de trésorerie.

Les **charges financières** s'élèvent en 2025 à 205.071 € et sont composées de 199.755 € d'intérêts financiers sur emprunts, 1.519 € de frais bancaires et de 3.796 € de différence de paiement.

Le **bénéfice de l'exercice avant impôts** est de 1.359.909 €.

Les **prélèvements sur les impôts différés** sont réalisés au rythme des amortissements des subsides, relatifs à des bâtiments, notifiés avant le 1er janvier 2017 et au rythme de la taxation

étalée de plus-values réalisées à la suite de ventes d'immobilisés. Les prélèvements s'élèvent à 41.647 € en 2025.

Le **transfert aux impôts différés** se rapporte à la taxation étalée des plus-values réalisées à la suite des ventes enregistrées de hall-relais pour un montant de 471.979 €.

L'**impôt sur le résultat** est de 0 €.

Jusqu'au 31 décembre 2014, l'intercommunale était soumise à l'impôt des personnes morales. À la suite de la loi-programme du 19 décembre 2014, telle que modifiée par la loi-programme du 10 août 2015, l'intercommunale BEP Expansion est assujettie à l'impôt des sociétés depuis le 1er janvier 2015.

Les **prélèvements sur les réserves immunisées** s'élèvent à 85.096 € et sont actés dans le cadre du remploi de plus-values immunisées pour lesquelles il est opté pour une taxation étalée.

Le **transfert aux réserves immunisées** se rapporte à la taxation étalée des plus-values réalisées à la suite des ventes enregistrées de hall-relais et s'élève à 1.415.936 €.

Le **bénéfice de l'exercice à affecter** pour l'année 2025 est de 29.069 €. Ce résultat positif est affecté en réserves disponibles.

Les résultats sont mis en réserve constituent des moyens d'autofinancement qui pourront être affectés au financement des investissements prévus par l'intercommunale. En effet, BEP Expansion continue à étudier des dossiers et mets en œuvre des projets tels que le parking des expositions, le réaménagement des anciens bâtiments provinciaux acquis rue Reine Astrid, les équipements des parcs d'activités et la construction de bâtiments relais prévus au budget de l'intercommunale. Ces investissements représentent plusieurs millions d'euros.

III. LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le Code des Sociétés et des Associations impose au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion. **L'évolution des affaires, des résultats et la situation de la société** sont analysés en détail dans les commentaires financiers, le budget et le rapport d'activités de l'institution.

Outre ces éléments, les informations suivantes sont communiquées à l'assemblée générale :

a) RISQUES ET INCERTITUDES

Le conseil d'administration ne peut préjuger des risques inhérents à toute activité économique et qui pourraient modifier les perspectives de la société. Par suite de la mise en place du nouveau gouvernement wallon issu des élections régionales, une attention particulière est portée sur les subventions perçues et essentielles à l'activité de l'intercommunale. Ce point fera l'objet d'un suivi continu en 2026. Une seconde attention particulière est portée sur la problématique de la saturation électrique impactant nos ventes de parcelles dans nos parcs d'activités.

Tenant compte des comptes annuels de la société, aucun autre risque majeur n'est à signaler quant à la continuité de l'entreprise.

b) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

c) CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant

d) ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

e) SUCCURSALES DE LA SOCIETE

Néant

f) JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES DE CONTINUITE

Néant

g) UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

L'intercommunale n'a pas pour politique de recourir à l'usage d'instruments financiers particuliers l'exposant à des risques financiers.

h) CONFLIT D'INTERET

Il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts durant l'exercice écoulé.

IV. LES REGLES D’EVALUATION

La législation relative aux comptes annuels des entreprises impose à chaque entreprise de déterminer les règles qui président aux évaluations nécessaires pour établir l’inventaire, et notamment, aux constitutions et ajustements d’amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu’aux réévaluations.

Dans une perspective de continuité des activités de l’entreprise et en application des principes de prudence, sincérité et bonne foi, les règles d’évaluation suivantes sont d’application :

ACTIF

Les **FRAIS D’ETABLISSEMENTS** sont repris à leur valeur d’acquisition. Ils font l’objet d’amortissements appropriés, par tranches annuelles de 20 % au moins.

Les **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES** sont évaluées à leur valeur d’acquisition (les immobilisations incorporelles autres que celles acquises de tiers ne sont portées à l’actif que pour leur coût de revient). Les amortissements sont pratiqués d’une manière régulière sur base des taux correspondant d’une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

Concessions, brevets, licences, etc...	Linéaire	de 3 à 5 ans
--	----------	--------------

Ces immobilisations font l’objet d’amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d’utilisation par l’entreprise. C’est le cas des immobilisations incorporelles désaffectées qui font l’objet d’un amortissement exceptionnel pour en aligner l’évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les **IMMOBILISATIONS CORPORELLES** sont reprises à leur valeur d’acquisition.

Les immobilisations corporelles dont l’usage est limité dans le temps font l’objet d’amortissements pratiqués régulièrement sur base de taux correspondant d’une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

Terrains et constructions

Terrains

Constructions	Linéaire	
Immeubles à usage de bureaux		de 25 à 33 ans
Voiries, égouttages et pont		de 20 à 30 ans
Bâtiments industriels, garages et équipements industriels		20 ans
Aménagements	Linéaire	
Aménagements industriels		de 10 à 20 ans
Aménagements des immeubles à usage de bureaux		de 10 à 20 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

Installations, machines et outillages

Linéaire

Matériel d'exploitation et installations diverses	de 5 à 20 ans
Petit outillage	de 3 à 5 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

Mobilier et matériel roulant

Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	
Mobilier de bureau		de 5 à 10 ans
Matériel de bureau		de 3 à 5 ans
Matériel informatique		de 3 à 5 ans
Matériel roulant et engins de génie civil	Linéaire	
Matériel roulant - Camions		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Camionnettes		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Voitures		5 ans
Engins de génie civil		de 5 à 10 ans
Matériel roulant d'occasion		de 2 à 5 ans

Autres immobilisations corporelles

Aménagements, installations et constructions	Linéaire	de 5 à 20 ans
--	----------	---------------

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations corporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

L'entreprise peut procéder à la réévaluation de ses immobilisations corporelles lorsque la valeur de celles-ci présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable et que l'entreprise puisse supporter le coût supplémentaire de l'amortissement généré par cette réévaluation.

Les **IMMOBILISATIONS FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale.

Ces immobilisations font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Les créances portées sous cette rubrique font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Elles peuvent également faire l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable (nominale).

Les **CREANCES A PLUS D'UN AN** sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Ces créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou partie incertaine ou compromis.

Les **STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION**

Les approvisionnements et les marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition. Ceux-ci font l'objet d'une réduction de valeur en fonction de leur degré d'obsolescence ou d'utilisation escomptée.

L'évaluation des stocks d'immeubles destinés à la vente est effectuée au prix de revient tenant compte de tous les frais d'acquisition et d'équipement, sous déduction des subsides et

interventions relatifs à ceux-ci. Les charges financières sont portées annuellement en augmentation de la valeur des terrains et zonings. Des réductions de valeur sont appliquées, le cas échéant, conformément aux dispositions du code des sociétés.

Les **CREANCES A UN AN AU PLUS** sont reprises à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur si des risques d'irrecouvrabilité existent.

Les **PLACEMENTS DE TRESORERIE** sont repris à leur valeur nominale. Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition. Les placements de trésorerie font l'objet de réduction de valeur lorsque leur valeur de réalisation, à la date de clôture de l'exercice, est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Les **VALEURS DISPONIBLES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros au cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

PASSIF

L'**APPORT INDISPONIBLE** est repris à sa valeur nominale telle que déterminée par les statuts de l'entreprise.

Les **RESERVES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES** sont reprises à leur valeur nominale et sont revues chaque année en fonction des éléments qui les justifient.

Les **DETTES A PLUS D'UN AN** sont portées au bilan à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES A UN AN AU PLUS** sont reprises au passif à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros en cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

Les **DETTES COMMERCIALES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES** sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale.

Les **DETTES DIVERSES** sont reprises à leur valeur nominale.

COMPTE DE RESULTATS

Le résultat de l'exercice tient compte de toutes les charges et de tous les produits afférents à l'exercice ou à des exercices antérieurs, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement de ces produits est incertain.

Il tient compte également de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs, même si ces risques, pertes ou dépréciations, ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle ils sont arrêtés par le conseil d'administration.

Les règles d'évaluation sont définies pour chaque élément du patrimoine de l'entreprise. Leur application est identique d'un exercice à l'autre. Toutefois, elles peuvent être adaptées dans les cas exceptionnels lorsque leur application ne conduirait pas au respect du prescrit de l'image fidèle.

V. LA LISTE DES GARANTIES

Aucune garantie n'est accordée par l'Intercommunale BEP Expansion.

VI. LES MARCHES PUBLICS

(Article L1523-13§3 CDLD)

Conformément à l'article L1523-13§3 CDLD, le présent rapport intègre la liste des adjudicataires des marchés de travaux, de fournitures ou de services, en 2021, pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier général des charges. Cette liste précise le mode de passation du marché en vertu duquel ils ont été désignés.

PE : Publicité européenne

PN : Publicité nationale

PNDAPP : Procédure négociée directe avec publication préalable

PNSPP : Procédure négociée sans publication préalable

PO : Procédure ouverte

Type de marché	Nom du marché	Procédure	Publicité	Date attribution	Montant total du marché HTVA	Adjudicataires
Marché de services	Entretien des abords des parcs d'activités économiques, des sites de <u>Bep</u> Environnement et de la signalétique	PO	PE	17/02/2025	586.568,06 €	*Lot 1 (Fernelmont, Andenne, Héron, <u>Ohey</u>) : Village N°3 - MANUPAL, Rue du Parc Industriel d' <u>Achène</u> 33 à 5590 Ciney *Lot 2 (Ciney, Hamois, Hastière, Dinant) : Village N°3 - MANUPAL, Rue du Parc Industriel d' <u>Achène</u> 33 à 5590 Ciney *Lot 3 (Gembloux, Eghezée, La Bruyère) : Village N°3 - MANUPAL, Rue du Parc Industriel d' <u>Achène</u> 33 à 5590 Ciney *Lot 4 (Jemeppe-sur-Sambre, Fosses-la-Ville, Sambreville, Sombreffe) : Centre d'Adaptation et de Reclassement professionnel, Rue de la Gendarmerie 38 à 5600 Philippeville *Lot 5 (<u>Havelange</u> , Somme-Leuze) : Village N°3 - MANUPAL, Rue du Parc Industriel d' <u>Achène</u> 33 à 5590 Ciney *Lot 6 (Couvain, Cerfontaine, <u>Doische</u> , <u>Viroinval</u> , Mettet, Florennes, Philippeville, Walcourt) : Village N°3 - MANUPAL, Rue du Parc Industriel d' <u>Achène</u> 33 à 5590 Ciney *Lot 7 (Floreffe, Namur, Assesse, Yvoir, Anhée) : Village N°3 - MANUPAL, Rue du Parc Industriel d' <u>Achène</u> 33 à 5590 Ciney *Lot 8 (Rochefort, Beauraing, Bièvre, Gedinne) : Village N°3 - MANUPAL, Rue du Parc Industriel d' <u>Achène</u> 33 à 5590 Ciney *Lot 9 (Abattage et taille d'arbres) : Village N°3 - MANUPAL, Rue du Parc Industriel d' <u>Achène</u> 33 à 5590 Ciney *Lot 10 (Création d'aménagements différenciés) : Village N°3 - MANUPAL, Rue du Parc Industriel d' <u>Achène</u> 33 à 5590 Ciney
						*Lot 11 (Entretien de la signalétique) : Village N°3 - MANUPAL, Rue du Parc Industriel d' <u>Achène</u> 33 à 5590 Ciney
Marché de services	Tous PAE et missions AMO - Mission d'études en hydrologie et gestion des eaux pluviales 2025	PNSPP	/	14/04/2025	124.000,00 €	GEOLYS SPRL, Quai <u>Sadoine</u> , 9 à 4100 Seraing
Marché de travaux	Redynamisation du parc d'activités économiques d' <u>Achène</u>	PO	PN	14/04/2025	1.719.216,98 €	LUCAS DAVID, Rue du Pont 2 à 4360 <u>Orege</u>
Marché de travaux	PAE de <u>Mecalys</u> (Andenne) – Gestion du ruissellement et adaptation du profil d'un tronçon de la rue Roger Marchal	PNSPP	/	14/04/2025	77.969,93 €	PIERRE THEWISSEN, Rue Pommelée-Vache, 12 à 5080 Villers-Lez-Heest
Marché de services	Désignation Réviseur 2025-2027	PNSPP	/	17/06/2025	38.510,00 €	F.C.G. Réviseurs d'Entreprises, Rue de <u>Jausse</u> 49 à 5100 Namur
Marché de travaux	Renforcement du potentiel écologique de la zone d'espace vert en bordure Est du Parc d'activité économique <u>Créalys</u>	PNSPP	/	16/06/2025	43.816,75 €	EUROGREEN, Chaussée de Gembloux 66 à 5140 Sombreffe
Marché de travaux	Redynamisation du parc d'activité économique de Mettet	PO	PN	15/12/2025	2.102.357,51 €	EUROVIA BELGIUM, Rue de Villers 338 à 6000 Charleroi

VII. LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES

(Article L1523-1bis CDLD)

En vertu de l'article L1532-1bis du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, ci-dessous la liste des présences de la séance formative des Conseils d'administration :

- Du 2 avril ayant pour objet « Présentation du Plan stratégique 2026-2028 » :

Groupe Communes	
Prénom	Nom
Laurence	Daffe
Gaëtan	de Bilderling
Martine	Dieudonné
Nicolas	Rouard
Vinciane	Rolin

- Du 26 juin ayant pour objet « Historique des métiers du BEP » :

Groupe Communes	
Prénom	Nom
Martine	Dieudonné
Vinciane	Rolin
Philippe	Vautard

- Du 25 août ayant pour objet « Etude SAR » :

Groupe Communes	
Prénom	Nom
Frédéric	Botin
Benjamin	Costantini
Gaëtan	de Bilderling
Bernard	Gilson
Etienne	Lambilliotte
Françoise	Leglise
Christine	Poulin
Vinciane	Rolin
Nicolas	Rouard
Philippe	Vautard
Groupe Province	

François	Bellot
Patricia	Brabant
Laetitia	Brogniez
Laurence	Daffe
Pauline	Dessambre
Olivier	Gravy
Emilie	Malosto

- Du 2 septembre ayant pour objet « Présentation du Plan stratégique 2026-2028 » :

Groupe Communes	
Prénom	Nom
Benjamin	Costantini
Pauline	Dessambre
Martine	Dieudonné
Etienne	Lambilliotte
Françoise	Léglise
Christine	Poulin
Groupe Province	
François	Bellot
Laurence	Daffe

- Du 23 septembre ayant pour objet « Gouvernance » :

Groupe Communes	
Prénom	Nom
Françoise	Léglise
Philippe	Vautard

- Du 15 septembre ayant pour objet « Etude SAR » :

Groupe Communes	
Prénom	Nom
Frédéric	Botin
Benjamin	Costantini
Gaëtan	de Bilderling
Martine	Dieudonné
Bernard	Gilson

Etienne	Lambilliotte
Christine	Poulin
Vinciane	Rolin
Nicolas	Rouard
Philippe	Vautard
Groupe Province	
François	Bellot
Patricia	Brabant
Laurence	Daffé
Pauline	Dessambre
Oliver	Gravy

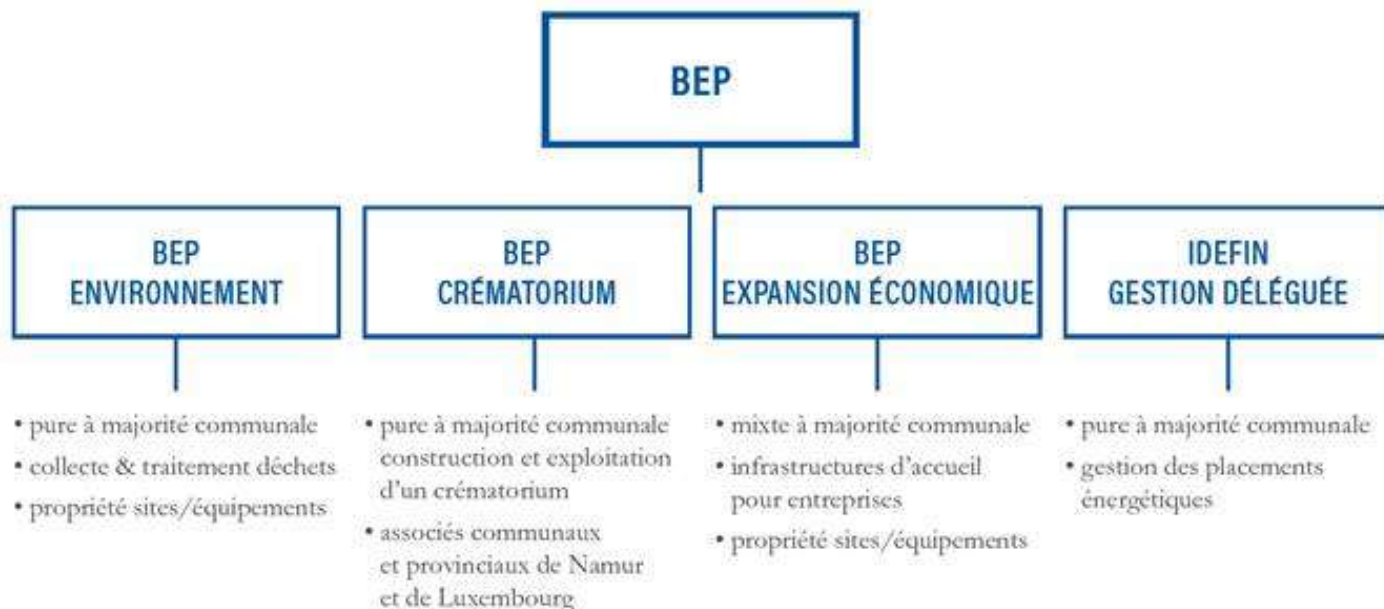
- Du 22 octobre ayant pour objet « Visite des Parcs d'activité économique » :

Groupe Communes	
Prénom	Nom
Gaëtan	de Bilderling
Martine	Dieudonné
Etienne	Lambilliotte
Christine	Poulin
Vinciane	Rolin
Nicolas	Rouard
Philippe	Vautard
Groupe Province	
François	Bellot
Pauline	Dessambre
Olivier	Gravy

VIII. LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

A. Structure des intercommunales



B. Composition des instances

- Période allant du 1^{er} janvier au 17 juin 2025

Conseil d'administration		
Fonction	Nom et Prénom	Groupe
Président	Cheffert Jean-Marie	Commune
Vice-présidente	Dieudonné Martine	Commune
Administrateurs	Bellot François	Commune
	Bertrand Etienne	Province
	Botin Frédéric	Commune
	Brabant Patricia	Province
	Costantini Benjamin	Commune
	Daffe Laurence	Commune
	de Bilerling Gaëtan	Commune
	Delire Luc	Province
	Denis Jeannine	Commune
	Doumont Hugues	Province
	Lecomte Valérie	Province
	Libert Marc	Commune
	Luperto Jean-Charles	Commune
	Malosto Emilie	Province
	Poulin Christine	Commune
	Rochet Bénédicte	Province
	Rolin Vinciane	Commune
	Rouard Nicolas	Commune

Comité d'audit	
Fonction	Nom et Prénom
Membres	Bellot François
	Brabant Patricia
	Daffe Laurence
	de Bilderling Gaëtan
	Poulin Christine
Comité de rémunération	
Fonction	Nom et Prénom
Membres	Bellot François
	Brabant Patricia
	Daffe Laurence
	de Bilderling Gaëtan
	Poulin Christine

- Période allant du 17 juin au 31 décembre 2025

Conseil d'administration

Fonction	Nom et Prénom	Groupe
Président	de Bilderling Gaëtan	Commune
Vice-présidente	Dieudonné Martine	Commune
Administrateurs	Bellot François	Province
	Botin Frédéric	Commune
	Brabant Patricia	Province
	Brogniez Laetitia	Province
	Costantini Benjamin	Commune
	Daffe Laurence	Province
	Déom Charlotte	Commune
	Dessambre Pauline	Province
	Gilson Bernard	Commune
	Gravy Olivier	Province
	Lambilliotte Etienne	Commune
	Léglise Françoise	Commune
	Malosto Emilie	Province
	Poulin Christine	Commune
	Rolin Vinciane	Commune
	Nicolas Rouard	Commune
	Tessier Julie	Province
	Vautard Philippe	Commune

Comité d'audit

Fonction	Nom et Prénom
Membres	Bellot François
	Brabant Patricia
	Daffe Laurence
	de Bilderling Gaëtan
	Poulin Christine

Comité de rémunération

Fonction	Nom et Prénom
Membres	Bellot François
	Brabant Patricia
	Daffe Laurence
	de Bilderling Gaëtan
	Poulin Christine

C. Réunion des instances

Réunion des instances pour l'année 2025 :

- Assemblée Générale :
 - Le 17 juin ;
 - Le 16 décembre.

- Conseil d'administration :
 - Le 20 janvier ;
 - Le 17 février ;
 - Le 24 mars ;
 - Le 14 avril ;
 - Le 19 mai ;
 - Le 16 juin ;
 - Le 17 juin ;
 - Le 14 juillet ;
 - Le 25 août ;
 - Le 15 septembre (+ Conseil d'administration ouvert au public) ;
 - Le 13 octobre ;
 - Le 17 novembre ;
 - Le 15 décembre.

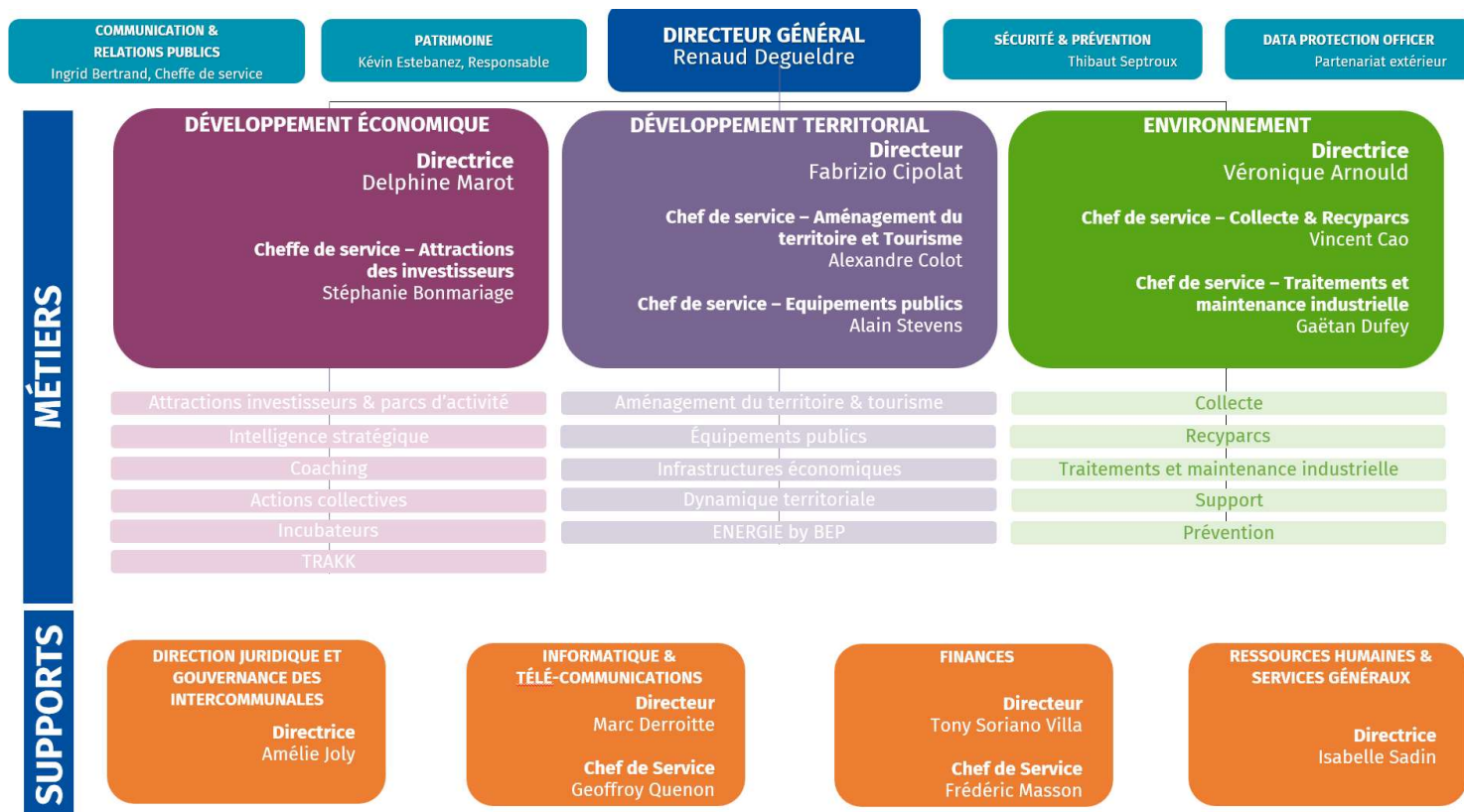
- Comité d'audit :
 - Le 7 avril ;
 - Le 6 octobre.

- Comité de rémunération :
 - Le 24 mars ;
 - Le 6 octobre.

IX. L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

Voici l'organigramme fonctionnel du BEP, structure faîtière de l'ensemble de l'organisation.



X. LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT

(Article L1523-16 CDLD)

BEP Expansion Economique, Intercommunale thématique gérée par le BEP, a pour mission d'aménager et de gérer des équipements infrastructurels tels que des parcs d'activités, bâtiments-relais et incubateurs, parc scientifique, en appui de la politique menée par les instances provinciales, régionales et européennes, en coordination avec les Communes membres.

A ce titre, les lignes de développement de BEP Expansion Economique visent à :

- **Développer et équiper des parcs de qualité**, adaptés au tissu économique régional, provincial et local ;
- Mettre à disposition des entreprises une offre variée et adaptée **de parcs d'activité économique** sur l'ensemble du territoire provincial notamment en stimulant le marché secondaire et en valorisant les sites à réaménager
- Construire et gérer, seul ou en partenariat, des infrastructures tels que **hall-relais, centre d'entreprises, hub créatif, espace de coworking, ...** pour permettre aux jeunes entreprises de disposer facilement et à un tarif abordable d'une implantation.

XI. LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

(Article L1523-16 CDLD)

COMPTES			BUDGETS				
Approuvés			Dépenses	Approuvés	Prévisionnels		
2023	2024	2025		2026	2027	2028	2029
-1.365.506€	-1.551.797€	-1.419.954€	Fonctionnement	-1.815.721€	-1.807.153€	-1.824.807€	-1.852.041€
-1.872.738€	-1.986.480€	-329.919€	Hall-relais	-1.439.071€	-4.080.068€	-3.493.111€	-1.276.205€
-10.723.733€	-12.146.212€	-11.137.905€	Parcs d'activité	-18.353.935€	-16.308.809€	-7.338.325€	-11.952.870€
-8.060€	-8.169€	-8.561€	Carrières	-2.051.300€			
-25.957€	-84.470€	-60.271€	Tourisme	-90.750€			
-93.382€	-93.131€	-380.423€	Missions diverses	-1.199.707€	-59.095€	-59.102€	-59.109€
-14.089.376€	-15.870.259€	-13.337.034€		-24.950.484€	-22.255.125€	-12.715.345€	-15.140.225€

Approuvés			Recettes	Approuvés	Prévisionnels		
2023	2024	2025		2026	2027	2028	2029
971.477€	1.266.596€	732.872€	Fonctionnement	870.240€	587.883€	436.455€	382.089€
2.904.128€	2.008.777€	3.974.993€	Hall-relais	2.325.025€	1.388.899€	1.007.677€	1.419.677€
10.350.446€	13.008.931€	6.989.886€	Parcs d'activité	17.566.205€	15.835.312€	8.978.137€	13.368.862€
127.710€	44.785€	46.810€	Carrières	2.215.000€			
948.082€	951.761€	2.721.256€	Missions diverses	1.440.660€	240.510€	242.883€	245.904€
15.301.843€	17.280.850€	14.465.816€		24.417.130€	18.052.604€	10.665.151€	15.416.531€

* Les budgets des recettes comprennent les financements des investissements

** transformé en flux financier

COMPTES ANNUELS

Bep Expansion 2025



**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION **BEP Expansion Economique**Forme juridique¹ : **Société coopérative**Adresse: **Avenue Sergent Vriethoff**N°: **2**Code postal: **5000**Commune: **Namur**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Liège, division Namur**Adresse Internet²: **www.bep.be**Adresse e-mail²:

Numéro d'entreprise

0201.400.011

DATE **09-09-2025** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes
constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne³ :
☒ les COMPTES ANNUELS en **EURO**⁴
approuvés par l'assemblée générale du **16-06-2026**
☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2025

au

31-12-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2024

au

31-12-2024Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: **34**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.4.1, 6.5.2, 6.7.2, 6.8, 6.11, 6.14, 6.17, 6.18.1, 6.18.2, 6.20, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

Signature
(nom et qualité)Signature
(nom et qualité)

¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

² Mention facultative.

³ Cocher les cases ad-hoc.

⁴ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

⁵ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BERTRAND Etienne

Rue du Comté 75, 5140 Ligny, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 17/06/2025

BOTIN Frédéric

Avenue du Sainfoin 21, 5590 Ciney, Belgique

Mandat: Administrateur

BRABANT Patricia

Rue de la Chapelle 21, 5310 Eghezée, Belgique

Mandat: Administrateur

CHEFFERT Jean-Marie

Rue Bragard 7, 5590 Ciney, Belgique

Mandat: Président du Conseil d'Administration, fin: 17/06/2025

COSTANTINI Benjamin

Rue Pré des Dames 2, boîte A, 5300 Andenne, Belgique

Mandat: Administrateur

DELIRE Luc

Chaussée de Dinant 137, 5170 Rivière, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 17/06/2025

DENIS Jeannine

Rue de la Treille 7, 5030 Grand-Manil, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 17/06/2025

POULIN Christine

Rue du Sarazin 4, 5650 Fraire, Belgique

Mandat: Administrateur

ROCHET Bénédicte

Rue de Corroy 47, 5640 Mettet, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 17/06/2025

LUPERTO Jean-Charles

Rue du Comté 88, 5060 Sambreville, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 03/12/2024, fin: 17/06/2025

DE BILDERLING Gaëtan

Rue Jean D'Or 11, 5070 Fosses-la-Ville, Belgique

Mandat: Président du Conseil d'Administration, début: 17/06/2025

ROLIN Vinciane

Rue Saint-Denis 31, 5555 Bièvre, Belgique

Mandat: Administrateur

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

DIEUDONNE Martine

Rue Viaux 223, boîte b, 5300 Andenne, Belgique

Mandat: Vice-président du Conseil d'Administration

ROUARD Nicolas

Route de Wiesme 8, 5560 Houyet, Belgique

Mandat: Administrateur

LIBERT Marc

Grand-Route 28, 5370 Havelange, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 17/06/2025

MALOSTO Emilie

Rue Flache 50, 5670 Viroinval, Belgique

Mandat: Administrateur

LECOMTE Valérie

Chemin de Valenne 3, 5377 Somme-Leuze, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 17/06/2025

BELLOT François

Rue de la Lhomme 79, 5580 Rochefort, Belgique

Mandat: Administrateur

DOUMONT Hugues

Rue du Repos 1, boîte B, 5300 Andenne, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 17/06/2025

LEGLISE Françoise

Rue des Marchets 30, 5646 Stave, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 17/06/2025

VAUTARD Philippe

Rue Maugère 4, 5150 Floreffe, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 17/06/2025

GILSON Bernard

Rue Basse-Cornet 51, 5660 Couvin, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 17/06/2025

LAMBILLIOTTE Etienne

Rue Joseph Dufrenne 18, 5500 Dinant, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 17/06/2025

DESSAMBRE Pauline

Rue Du Pommier Sauvage 3, 5100 Jambes (Namur), Belgique

Mandat: Administrateur, début: 17/06/2025

GRAVY Olivier

Rue de la 1ère Armée Américaine 14, 5100 Wépion, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 17/06/2025

BROGNIEZ Laetitia

Ferme du Moulin 94, 5600 Philippeville, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 17/06/2025

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

DEOM Charlotte

Boulevard de la Meuse 17, boîte 1, 5100 Jambes (Namur), Belgique

Mandat: Administrateur, début: 17/06/2025

DAFFE Laurence

Avenue Schlogel 44, 5590 Ciney, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 17/06/2025

Tessier Julie

Place de Mont 23, 5140 Sombreffe, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 14/06/2025

FCG Consult, Réviseurs d'entreprises 0446.111.908

Rue de Jausse 49, 5100 Naninne, Belgique

Numéro de membre: B00164

Mandat: Commissaire, début: 17/06/2025

Représenté par:

1 RONSMANS Olivier

Rue de Jausse 49 5100 Naninne Belgique

, Numéro de membre : A01931

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ont / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

ACTIFS IMMOBILISÉS

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

- Terrains et constructions
- Installations, machines et outillage
- Mobilier et matériel roulant
- Location-financement et droits similaires
- Autres immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours et acomptes versés

Immobilisations financières

- Entreprises liées
- Participations
- Créances
- Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
- Participations
- Créances
- Autres immobilisations financières
- Actions et parts
- Créances et cautionnements en numéraire

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
6.1	20		
	21/28	16.465.986	19.702.570
6.2	21		
6.3	22/27	16.442.710	19.679.295
	22	13.182.217	16.602.397
	23	89.603	105.659
	24	29.183	14.962
	25		
	26	0	0
	27	3.141.706	2.956.276
6.4 / 6.5.1	28	23.276	23.276
6.15	280/1		
	280		
	281		
6.15	282/3	19.832	19.832
	282	19.832	19.832
	283		
	284/8	3.444	3.444
	284	2.479	2.479
	285/8	965	965

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>88.263.522</u>	<u>90.222.515</u>
Créances à plus d'un an		29	15.974.688	17.775.380
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	15.974.688	17.775.380
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	25.311.547	26.835.771
Stocks		30/36	25.311.547	26.835.771
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35	25.311.547	26.835.771
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	12.673.970	16.251.664
Créances commerciales		40	10.755.608	14.267.185
Autres créances		41	1.918.362	1.984.479
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	33.855.326	29.253.025
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	33.855.326	29.253.025
Valeurs disponibles		54/58	151.950	30.495
Comptes de régularisation	6.6	490/1	296.041	76.180
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	104.729.508	109.925.086

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	64.521.765	64.263.935
Apport	6.7.1	10/11	1.862.075	1.870.200
Disponible		110		
Indisponible		111	1.862.075	1.870.200
Plus-values de réévaluation				
		12		
Réserves		13	54.360.445	52.994.911
Réserves indisponibles		130/1	193.158	187.533
Réserves statutairement indisponibles		1311	193.158	187.533
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	3.093.267	1.762.426
Réserves disponibles		133	51.074.021	51.044.952
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		
Subsides en capital		15	8.299.245	9.398.824
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net	6	19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
		16	3.354.952	5.452.194
Provisions pour risques et charges		160/5	2.288.199	4.815.773
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163	0	0
Autres risques et charges	6.8	164/5	2.288.199	4.815.773
Impôts différés		168	1.066.753	636.421

⁶ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>36.852.791</u>	<u>40.208.957</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	22.839.631	26.715.242
Dettes financières		170/4	22.611.837	25.588.027
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	22.611.837	25.588.027
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	227.793	1.127.215
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	7.968.596	5.885.920
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	3.417.705	3.150.337
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.658.476	1.425.596
Fournisseurs		440/4	2.658.476	1.425.596
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	186.100	146.280
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	219.295	413.708
Impôts		450/3	219.295	413.708
Rémunérations et charges sociales		454/9	0	0
Autres dettes		47/48	1.487.020	750.000
Comptes de régularisation	6.9	492/3	6.044.564	7.607.795
TOTAL DU PASSIF		10/49	104.729.508	109.925.086

⁶ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	11.874.685	17.414.421
Chiffre d'affaires	6.10	70	2.922.895	7.508.449
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	-872.388	139.342
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	6.139.823	9.369.107
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	3.684.355	397.524
Coût des ventes et des prestations		60/66A	10.393.162	16.609.535
Approvisionnements et marchandises		60	191.346	795.914
Achats		600/8	191.346	795.914
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	9.448.356	12.700.177
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.296.967	1.765.684
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	648.884	3.225
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-2.527.574	629.119
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	274.040	715.416
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	1.061.144	
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	1.481.522	804.886

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	513.790	983.200
Produits financiers récurrents		75	513.790	983.200
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	511.169	976.524
Autres produits financiers	6.11	752/9	2.621	6.676
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	205.071	238.998
Charges financières récurrentes	6.11	65	205.071	238.998
Charges des dettes		650	199.755	237.056
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	5.316	1.943
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	1.790.242	1.549.088
Prélèvement sur les impôts différés		780	41.647	43.510
Transfert aux impôts différés		680	471.979	44.463
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	0	111.676
Impôts		670/3	0	111.676
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	1.359.909	1.436.459
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	85.096	78.968
Transfert aux réserves immunisées		689	1.415.936	133.388
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	29.069	1.382.039

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	29.069	1.382.039
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	29.069	1.382.039
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	29.069	1.382.039
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	29.069	1.382.039
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)		
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	48.440.480
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171	12.249.793	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	36.190.688	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	31.838.083
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.273.714	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	10.103.327	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	23.008.470	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	<u>13.182.217</u>	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	444.839
8162		
8172		
8182		
8192	444.839	
8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8212		
8222		
8232		
8242		
8252		
8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	339.180
8272	16.056	
8282		
8292		
8302		
8312		
8322	355.236	
(23)	89.603	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	659.230
8163	23.696	
8173	10.890	
8183		
8193	672.036	
8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	644.268
8273	7.197	
8283		
8293		
8303	8.612	
8313		
8323	642.852	
(24)	29.183	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8165		
8175		
8185		

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195	0	
------	---	--

Plus-values au terme de l'exercice

8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
-------	------------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8215		
8225		
8235		
8245		

Plus-values au terme de l'exercice

8255		
------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0
-------	------------------	---

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8275		
8285		
8295		
8305		
8315		

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325	0	
------	---	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(26)	0	
------	---	--

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.956.276
8166	185.430	
8176		
8186		
8196	3.141.706	
8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8216		
8226		
8236		
8246		
8256		
8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8276		
8286		
8296		
8306		
8316		
8326		
(27)	3.141.706	

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	198.320
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	198.320	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	178.488
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	178.488	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	<u>19.832</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	<u> </u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	<u> </u>	

AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	9.916

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8363

Cessions et retraits

8373

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8383

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8393 9.916

Plus-values au terme de l'exercice

8453P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8413

Acquises de tiers

8423

Annulées

8433

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8443

Plus-values au terme de l'exercice

8453

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8473

Reprises

8483

Acquises de tiers

8493

Annulées à la suite de cessions et retraits

8503

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8513

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553P xxxxxxxxxxxxxxx 7.437

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

8543

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553 7.437

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(284) 2.479

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

285/8P xxxxxxxxxxxxxxx 965

Mutations de l'exercice

Additions

8583

Remboursements

8593

Réductions de valeur actées

8603

Réductions de valeur reprises

8613

Différences de change

(+)/(-)

8623

Autres

(+)/(-)

8633

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(285/8) 965

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8653

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-) <i>(en unités)</i>	
Port Autonome de Namur Pas de forme juridique Place Léopold 3 5000 Namur Belgique 0218.569.902 INASEP Société coopérative Rue des Viaux 1 , boîte b 5100 Naninne Belgique 0218.735.790					31/12/2024	EUR	14.925.680	-199.428
	Parts	8.000	15,70	0,00				
					31/12/2024	EUR	53.288.869	2.155.125
	Parts sociales	400	4,82	0,00				

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé
 Actions et parts – Montant non appelé
 Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
 d'un mois au plus
 de plus d'un mois à un an au plus
 de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	20.000.000	15.000.000
8681	20.000.000	15.000.000
8682		
8683		
52	0	3.500.000
8684		
53	13.855.326	10.753.025
8686	5.000.000	3.000.000
8687	8.855.326	7.753.025
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Ventes à imputer en 2026
 Subsidies communes

Exercice
122.310
169.872

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport

Disponible au terme de l'exercice
 Disponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces
 dont montant non libéré
 En nature
 dont montant non libéré

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P (110)	XXXXXXXXXXXXXX	
111P (111)	XXXXXXXXXXXXXX 1.862.075	1.870.200
8790 87901 8791 87911		

Modifications au cours de l'exercice

 Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702 8703	XXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740 8741 8742	
8745 8746 8747	

Parts

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761 8762	
8771 8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Codes	Exercice
8801	2.976.190
8811	
8821	
8831	
8841	2.976.190
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	441.515
(42)	3.417.705

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

8802	14.556.697
8812	
8822	
8832	
8842	14.556.697
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	14.556.697

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

8803	8.055.140
8813	
8823	
8833	
8843	8.055.140
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	227.793
8913	8.282.933

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	17.431.035
8931	
8941	
8951	
8961	17.431.035
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	17.431.035
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	219.295
450	
9076	
9077	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Produits à reporter
Charges à imputer

Exercice
5.565.735
478.829

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventes de terrains

1.616.307

7.129.740

Prestations centre d'affaires

385.105

371.738

Autres

7.063

6.970

Vente de batiments

914.420

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

5.645.291

7.073.458

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

9086

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

Primes patronales pour assurances extralégales

622

Autres frais de personnel

623

Pensions de retraite et de survie

624

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110	651.836	
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112	1.356	3.225
Reprises		9113	4.307	
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115	58.563	629.119
Utilisations et reprises		9116	2.586.137	
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	29.423	28.651
Autres		641/8	244.617	686.766
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097		
Nombre d'heures effectivement prestées		9098		
Frais pour la société		617		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	3.684.355	397.524
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	3.684.355	397.524
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	3.684.355	177.851
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		219.673
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	1.061.144	
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	1.061.144	
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	1.061.144	
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Subsides exonérés

Dépenses non admises

Codes	Exercice
9134	0
9135	0
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	1.067.103
	45.054

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	656.957	606.274
9146	1.128.057	1.596.363
9147	22.255	18.300
9148		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour
sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liéesConstituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour
sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291		
9301		
9311		
9321		
9331		
9341		
9351		
9361		
9371		
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	19.832	19.832
9262	19.832	19.832
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	87.225
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	12.911
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

Repris dans le rapport de gestion

RAPPORT DU COMMISSAIRE- REVISEUR

Bep Expansion 2025



BEP EXPANSION ECONOMIQUE SC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SOCIETE COOPERATIVE
POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2025**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la SC « Société Intercommunale BEP Expansion Economique » (la Société), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'Assemblée générale du 17 juin 2025, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2027. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la SC « Société Intercommunale BEP Expansion Economique » pour la première fois cette année.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 104.729.508 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 29.069 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'Audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, s'il y a lieu d'en établir un, et des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, s'il y a lieu d'en établir un, et les autres informations contenues dans le rapport annuel, et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- le rapport du comité de rémunérations,
- la liste des marchés publics,
- la liste des participants aux formations annuelles,
- la structure de l'organisation,
- l'organigramme fonctionnel complet de l'organisation,
- les lignes de développement,
- le plan financier pluriannuel,
- le rapport spécifique sur les prises de participation,

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de son mandat.

Autres mentions

Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés et des Associations.

La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Naninne, le 24 avril 2026.

SINIO SRL
Commissaire
représentée par



Olivier RONSMANS
Réviseur d'Entreprises

RAPPORT DU COMITE DE REMUNERATION

Bep Expansion 2025





Secrétariat Général

BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

COMITE DE REMUNERATION

Extrait du Procès-verbal de la réunion du 23 mars 2026

Groupe Communes

Madame Vinciane ROLIN, Administratrice, **présente**

Monsieur Nicolas ROUARD, Administrateur, **présent**

Monsieur Philippe VAUTARD, Administrateur, **présent**

Groupe Province

Monsieur François BELLOT, Administrateur, **présent**

Monsieur Olivier GRAVY, Administrateur, **présent**

Équipe de Direction

Monsieur Renaud DEGUELDRE, Directeur Général du BEP, **présent**

Madame Amélie JOLY, Directrice du Secrétariat Général, **présente**

Monsieur Tony SORIANO, Directeur Finances et Comptabilité, **présent**

2.1 Rapport annuel du Comité de rémunération

1. Modalité des rémunérations des mandats :

Le rattachement à un plafond spécifique est fixé après chaque renouvellement complet des instances. Les rémunérations sont déterminées par l'Assemblée Générale sur proposition du nouveau comité de rémunération. La délibération de l'assemblée générale est transmise à l'autorité de tutelle.

L'Assemblée Générale du 17 décembre 2019 a statué, sur avis du Comité de rémunération, pour fixer les rémunérations comme suit à dater du 1er janvier 2020.

• **Période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 :**

Fonction	Plafond barémique	Montant de la rémunération	Fréquence de paiement
Président du Conseil d'administration	<i>Annexe 1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :</i> 11.426,94 € non indexé ou : • 23.776,03 € brut annuel indexé pour la période allant du 1^{er} janvier au 28 février 2025 ; • 24.251,39 € brut annuel indexé pour la période allant du 1^{er} mars au 31 décembre 2025.	16.059,76€ brut annuel, soit : • 1.316,38 € pour la période allant du 1^{er} janvier au 28 février 2025 ; • 1.342,70 € pour la période allant du 1^{er} mars au 31 décembre 2025.	Mensuelle
Membres du Conseil d'administration autre que Président	<i>Article L5311-1§2 et §14 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :</i> 125 € non indexé ou : • 260,09 € indexé pour la période allant du 1^{er} janvier au 28 février 2025 ; • 265,29 € indexé pour la période allant du 1^{er} mars au 31 décembre 2025.	• 246,11 € pour la période allant du 1^{er} janvier au 28 février 2025 ; • 251,03 € pour la période allant du 1^{er} mars au 31 décembre 2025.	Par réunion avec un maximum de 12/an
Membres du Comité d'audit	<i>Article L5311-1§2 et §14 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :</i> 125 € non indexé ou : • 260,09 € indexé pour la période allant du 1^{er} janvier au 28 février 2025 ; • 265,29 € indexé pour la période allant du 1^{er} mars au 31 décembre 2025.	• 246,11 € pour la période allant du 1^{er} janvier au 28 février 2025 ; • 251,03 € pour la période allant du 1^{er} mars au 31 décembre 2025.	Par réunion avec un maximum de 3/an

**indexation 2% mars 2025

Par ailleurs, toujours sur base de la décision de l'Assemblée générale du 16 décembre prise sur recommandation du Comité de rémunération, en cas d'utilisation de son véhicule personnel, l'administrateur, pour les réunions du Conseil d'administration et du Comité d'audit, peut bénéficier d'une indemnité kilométrique correspondant à celle dont bénéficient les agents de la fonction publique fédérale (article 74 de l'AR 13/07/2017).

Pour la période du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025, le montant de l'indemnité kilométrique a été fixé à 0,4290 € du kilomètre ;

Pour la période du 1er avril 2025 au 30 juin 2025, le montant de l'indemnité kilométrique a été fixé à 0,4320 € du kilomètre ;

Pour la période du 1er juillet 2025 au 30 septembre 2025, le montant de l'indemnité kilométrique a été fixé à 0,4309 € par kilomètre ;

Pour la période du 1er octobre 2025 au 31 décembre 2025, le montant de l'indemnité kilométrique a été fixé à 0,4312 € par kilomètre.

L'indemnité kilométrique est calculée sur la base de l'itinéraire le plus court entre le domicile de l'administrateur ou de son lieu de travail et le lieu des réunions. L'administrateur précisera dans la fiche signalétique le nombre de kilomètres à reprendre en cas d'utilisation de son véhicule personnel.

2. Politique globale de rémunération :

L'intercommunale ne dispose pas de personnel :

Fonction	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute
Directeur général (N1)	Pas de fonction de direction (voir BEP)	

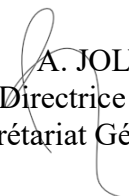
Conclusions du Comité de rémunération :

Le Comité de rémunération constate que les modalités de rémunérations des mandats reprises au point 1 ci-avant sont la stricte application des délibérations prises lors de l'Assemblée Générale compétente en la matière.

Il constate également que les rémunérations applicables sont en conformité avec le prescrit du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Le Comité de rémunération, à l'unanimité, décide de :

- Marquer accord sur le rapport de rémunérations ;
- Soumettre le présent rapport à l'approbation d'un prochain Conseil d'administration du BEP Expansion Economique et de l'annexer au rapport de gestion conformément à l'article L1523-16 alinéa 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.


A. JOLY
Directrice du
Secrétariat Général

Votre correspondant : S. JANSEMME, Gestionnaire d'instances
Responsable : A. JOLY, Directrice du Secrétariat Général

Rapport de rémunération du Conseil d'administration du BEP Expansion Economique



1. Informations relatives aux rémunérations des membres des organes de gestion :

➤ Informations générales

Numéro d'identification (BCE)	0201400011
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	BEP Expansion Economique
Période de reporting	2025

	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Conseil d'administration	13
Bureau exécutif	Néant
Comité de rémunération	2
Comité d'Audit	2
Comité de secteur	Néant
Nombre de réunions du Comité de secteur	Néant

➤ Commentaire éventuel

En vertu de l'article L5311-1, § 2, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, un administrateur qui assiste à plusieurs réunions tenues le même jour ne peut percevoir qu'un seul jeton de présence.

En vertu de l'article L5311-1, § 11, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le nombre de réunions donnant lieu à l'octroi d'un jeton de présence pour un Conseil d'administration est limité à douze par année civile.

Au cours du mois de juin 2025, deux réunions du Conseil d'administration se sont tenues, dont l'une s'est tenue immédiatement à la suite de l'Assemblée générale et avait pour objet la désignation du Président et du Vice-Président du conseil d'administration (13^{ième} réunion de l'année). Conformément aux dispositions précitées, un seul des deux Conseils d'administration a donné lieu à l'octroi d'un jeton de présence, à savoir la séance du 16 juin 2025.

• **Période allant du 1^{er} janvier au 17 juin 2025**

Montant du jeton de présence indexé : 246,11 €
Mars 2025 : +2% : 251,03€

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération indexée pour la période concernée	Frais déplacements	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Pourcentage de participation aux réunions	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Président	CHEFFERT Jean-Marie	8003,56 €	0 €	0 €	La fonction de Président implique la préparation de toutes les séances des organes de directions, une fonction de représentation ainsi que la capacité de signer des contrats et des actes engageants l'intercommunale. Ces différents éléments supposent de dégager un temps nettement plus conséquent qu'un administrateur, ce qui justifie l'indemnité fixe.	100%	➤ INASEP : Assemblée Générale Mandat non rémunéré Fin de tous les mandats le 17/06/2025
Vice-présidente	OLIVIER Martine	1496,34 €	82,65 €	Jeton de présence	-	100%	-
Administrateurs	BELLOT François	1 496,34€	304.80 €	Jeton de présence	-	100%	-
	BERTRAND Etienne	994,28€	98,14€	Jeton de présence	-	67%	-
	BOTIN Frédéric	1496,34 €	175,65€	Jeton de présence	-	100%	-
	BRABANT Patricia	1496,34 €	77.49 €	Jeton de présence	-	100%	-
	COSTANTINI Benjamin	1496,34 €	113,67 €	Jeton de présence	-	100%	-
	de BILDERLING Gaëtan	1496,34 €	102,30 €	Jeton de présence	-	100%	-
	DAFFE Laurence	1496,34€	165.33€	Jeton de présence	-	100%	-
	DELIRE Luc	1496,34 €	118,8 €	Jeton de présence	-	100%	-
	DENIS Jeannine	994,28 €	130,86 €	Jeton de présence	-	67%	-
	DOUMONT Hugues	1245,31 €	139,83 €	Jeton de présence	-	83%	-
	LECOMTE Valérie	1250,23 €	193,86€	Jeton de présence	-	83%	-
	LIBERT Marc	1245,31 €	193,59€	Jeton de présence	-	83%	-
	LUPERTO Jean-Charles	1245,31€	133,36 €	Jeton de présence	-	83%	-
	MALOSTO Emilie	994,28€	223,47 €	Jeton de présence	-	67%	-
	POULIN Christine	1496,34 €	253.14 €	Jeton de présence	-	100%	-
	ROCHET Bénédicte	497,14€	63,72€	Jeton de présence	-	33%	-
	ROLIN Vinciane	1496,34 €	454,59€	Jeton de présence	-	100%	-
	ROUARD Nicolas	1496,34€	263,46€	Jeton de présence	-	100%	-
Comité d'audit	BELLOT François	251,03€	50,98 €	Jeton de présence	-	100%	-
	BRABANT Patricia	251,03 €	12.96 €	Jeton de présence	-	100%	-
	de BILDERLING Gaëtan	251,03 €	17,11 €	Jeton de présence	-	100%	-
	DAFFE Laurence	251,03€	27,65 €	Jeton de présence	-	100%	-
	POULIN Christine	251,03€	42.34 €	Jeton de présence	-	100%	-
Comité de rémunération	BELLOT François	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	100%	-
	BRABANT Patricia	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	100%	-
	de BILDERLING Gaëtan	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	0%	-
	DAFFE Carine	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	100%	-
	POULIN Christine	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	100%	-
Total général	-	34184.59 €	3439.75€	-	-	-	-

Annexe n°1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes

• Période allant du 1^{er} et janvier au 17 juin 2025

Conseil d'administration	20/01	17/02	24/03	14/04	19/05	16/06
Président : CHEFFERT Jean-Marie	V	V	V	V	V	V
Vice-présidente : OLIVIER Martine	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
BELLOT François	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
BERTRAND Etienne	V + €	V + €	E	E	V + €	V + €
BOTIN Frédéric	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
BRABANT Patricia	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
COSTANTINI Benjamin	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
de BILDERLING Gaëtan	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
DAFFE Laurence	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
DELIRE Luc	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
DENIS Jeannine	V + €	V + €	E	V + €	V + €	E
DOUMONT Hugues	V + €	V + €	V + €	E	V + €	V + €
LECOMTE Valérie	V + €	E	V + €	V + €	V + €	V + €
LIBERT Marc	V + €	V + €	V + €	E	V + €	V + €
LUPERTO Jean-Charles	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E
MALOSTO Emilie	V + €	V + €	V + €	E	V + €	E
POULIN Christine	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
ROCHET Bénédicte	V + €	E	E	E	V + €	E
ROLIN Vinciane	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
ROUARD Nicolas	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €

	Présent		V
	Présent et paiement d'un jeton		V + €
	Excusé		E
Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 6/6	6	6	100%
100% - 6/6	6	6	100%
100% - 6/6	6	6	100%
67% - 4/6	4	6	67%
100% - 6/6	6	6	100%
100% - 6/6	6	6	100%
100% - 6/6	6	6	100%
100% - 6/6	6	6	100%
100% - 6/6	6	6	100%
67% - 4/6	4	6	67%
83% - 5/6	5	6	83%
83% - 5/6	5	6	83%
83% - 5/6	5	6	83%
83% - 5/6	5	6	83%
67% - 4/6	4	6	67%
100% - 6/6	6	6	100%
33% - 2/6	2	6	33%
100% - 6/6	6	6	100%
100% - 6/6	6	6	100%

Comité d'audit	7/04
BELLOT François	V + €
BRABANT Patricia	V + €
de BILDERLING Gaëtan	V + €
DAFFE Laurence	V + €
POULIN Christine	V + €

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%

Comité de rémunération	24/03
BELLOT François	V
BRABANT Patricia	V
de BILDERLING Gaëtan	E
DAFFE Laurence	V
POULIN Christine	V

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
0% - 0/1	0	1	0%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%

• **Période allant du 17 juin au 31 décembre 2025**

Montant du jeton de présence indexé : 253.01€

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération indexée pour la période concernée	Frais déplacements	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Pourcentage de participation aux réunions	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Président	de BILDERLING Gaëtan	8056,2 €	0 €	0 €	La fonction de Président implique la préparation de toutes les séances des organes de directions, une fonction de représentation ainsi que la capacité de signer des contrats et des actes engageants l'intercommunale. Ces différents éléments supposent de dégager un temps nettement plus conséquent qu'un administrateur, ce qui justifie l'indemnité fixe.	100%	➤ INASEP : Assemblée Générale Mandat non rémunéré Début de tous les mandats le 17/06/2025
Vice-présidente	OLIVIER Martine	1255,15 €	68,98 €	Jeton de présence	-	86%	-
Administrateurs	BELLOT François	1255,15 €	254,31 €	Jeton de présence	-	86%	-
	BOTIN Frédéric	1506,18 €	165,54 €	Jeton de présence	-	100%	-
	BRABANT Patricia	1506,18 €	87,93€	Jeton de présence	-	100%	-
	BROGNIEZ Laetitia	1004,12 €	155,21 €	Jeton de présence	-	57%	-
	COSTANTINI Benjamin	1506,18 €	113,79 €	Jeton de présence	-	100%	-
	DAFFE Laurence	1255,15 €	137,94 €	Jeton de présence	-	71%	-
	DEOM Charlotte	753,09 €	6,21 €	Jeton de présence	-	57%	-
	DESSAMBRE Pauline	1255,15 €	32,33 €	Jeton de présence	-	86%	-
	GILSON Bernard	1255,15 €	258,64 €	Jeton de présence	-	71%	-
	GRAVY Olivier	1255,15 €	63,78 €	Jeton de présence	-	86%	-
	LAMBILLIOTTE Etienne	1506,18 €	227,61 €	Jeton de présence	-	86%	-
	LEGLISE Françoise	1255,15 €	137,96€	Jeton de présence	-	71%	-
	MALOSTO Emilie	1004,12 €	224,16 €	Jeton de présence	-	71%	-
	POULIN Christine	1004,12€	168,95 €	Jeton de présence	-	71%	-
	ROLIN Vinciane	1255,15 €	318,95 €	Jeton de présence	-	86%	-
	ROUARD Nicolas	1506,18 €	268,95€	Jeton de présence	-	100%	-
	TESSIER Julie	753,09 €	67,26€	Jeton de présence	-	43%	-
	VAUTARD Philippe	1004,12 €	34.48€	Jeton de présence	-	71%	-
Comité d'audit	BELLOT François	251,03 €	50,88 €	Jeton de présence	-	100%	-
	BOTIN Frédéric	251,03 €	27,60 €	Jeton de présence	-	100%	-
	GRAVY Olivier	0 €	0 €	Jeton de présence	-	0%	-
	ROUARD Nicolas	251,03 €	44,84 €	Jeton de présence	-	100%	-
	VAUTARD Philippe	251,03 €	8.62 €	Jeton de présence	-	100%	-
Comité de rémunération	BELLOT François	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	100%	-
	GRAVY Olivier	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	0%	-
	ROLIN Vinciane	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	100%	-
	ROUARD Nicolas	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	100%	-
	VAUTARD Philippe	Nom rémunéré	Nom rémunéré	Jeton de présence	-	100%	-
Total général	-	32 155,08 €	2924,92 €	-	-	-	-

Annexe n°1bis : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes

• Période allant du 17 juin 31 décembre 2025

Présent	V
Présent et paiement d'un jeton	V + €
Excusé	E

Conseil d'administration	17/06	14/07	25/08	15/09	13/10	17/11	15/12
Président : de BILDERLING Gaëtan	V	V	V	V	V	V	V
Vice-présidente : OLIVIER Martine	V	V + €	E	V + €	V + €	V + €	V + €
BELLOT François	V	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E
BOTIN Frédéric	V	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
BRABANT Patricia	V	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
BROGNIEZ Laetitia	E	E	V + €	E	V + €	V + €	V + €
COSTANTINI Benjamin	V	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
DAFFE Laurence	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E
DEOM Charlotte	V	V + €	E	E	V + €	E	V + €
DESSAMBRE Pauline	V	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
GILSON Bernard	E	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
GRAVY Olivier	V	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
LAMBILLIOTTE Etienne	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
LEGLISE Françoise	E	V + €	V + €	E	V + €	V + €	V + €
MALOSTO Emilie	V	V + €	V + €	E	V + €	E	V + €
POULIN Christine	V	V + €	V + €	V + €	E	V + €	E
ROLIN Vinciane	V	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E
ROUARD Nicolas	V	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
TESSIER Julie	E	E	E	E	V + €	V + €	V + €
VAUTARD Philippe	V	E	V + €	V + €	V + €	E	V + €

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 7/7	7	7	100%
86% - 6/7	6	7	86%
86% - 6/7	6	7	86%
100% - 7/7	7	7	100%
100% - 7/7	7	7	100%
57% - 4/7	4	7	57%
100% - 7/7	7	7	100%
71% - 5/7	5	7	71%
57% - 4/7	4	7	57%
86% - 6/7	6	7	86%
71% - 5/7	5	7	71%
86% - 6/7	6	7	86%
86% - 6/7	6	7	86%
71% - 5/7	5	7	71%
71% - 5/7	5	7	71%
71% - 5/7	5	7	71%
86% - 6/7	6	7	86%
100% - 7/7	7	7	100%
43% - 3/7	3	7	43%
71% - 5/7	5	7	71%

Comité d'audit	6/10
BELLOT François	V + €
BOTIN Frédéric	V + €
GRAVY Olivier	E
ROUARD Nicolas	V + €
VAUTARD Philippe	V + €

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
0% - 0/1	0	1	0%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%

Comité de rémunération	6/10
BELLOT François	V
GRAVY Oliver	E
ROLIN Vinciane	V
ROUARD Nicolas	V
VAUTARD Philippe	V

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 1/1	1	1	100%
0% - 0/1	0	1	0%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%

Annexe n°2 : Fiche récapitulative des montants versés au Président ainsi que leur justification pour chaque mois

• **Période allant du 1^{er} janvier au 17 juin 2025 :**

Président : CHEFFERT Jean-Marie		
Mois	Montant de rémunération versé	Justification
Janvier	1316.38€	100 %
Février	1316.38€	100 %
Mars	1342.70€	100 %
Avril	1342.70€	100 %
Mai	1342.70€	100 %
Juin	1342.70€	100 %

• **Période allant du 17 juin 31 décembre 2025**

Président : de BILDERLING Gaëtan		
Mois	Montant de rémunération versé	Justification
Juillet	1342.70€	100 %
Août	1342.70€	100 %
Septembre	1342.70€	100 %
Octobre	1342.70€	100 %
Novembre	1342.70€	100 %
Décembre	1342.70€	100 %

2. **Informations relatives à la rémunération de titulaire de la fonction dirigeante :**

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	Pas de fonction de direction (voir BEP)	Néant	Néant	Néant
Total rémunérations	-	0	-	-

➤ *Commentaires éventuels*

Conformément à l'article L 6411-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Registre institutionnel a été mis à jour et ce pour l'année 2025. Celui-ci sera mis à jour de manière continue.

3. Liste des mandats détenus par le BEP Expansion Economique durant l'année 2025 :

Idéalys

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Degueldre Renaud ¹	Directeur Général du BEP	Oui	-	Non
Bonmariage ² Stéphanie	Cheffe de service au Département Développement Economique	Oui	Conseil d'administration	Non

INASEP

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Cheffert Jean-Marie ³	Président du BEP Expansion Economique	Oui	-	Non
de Bilderling Gaëtan ⁴	Président du BEP Expansion Economique	Oui	-	Non
Degueldre Renaud ⁵	Directeur Général du BEP	Oui	-	Non
Cipolat Fabrizio ⁶	Directeur du Département Développement Territorial	Oui	-	Non

Port Autonome de Namur

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré	Montant
Bruyr Marc ⁷	Autre	Non	Conseil d'administration	Oui	1.199,92 €
Eeckout Yves ⁸	Autre	Non	Conseil d'administration	Oui	1.749,86 €
Hambenne Isabelle ⁹	Autre	Non	Conseil d'administration - suppléant	Oui	249,98 €
Peiffert Jean-François ¹⁰	Autre	Non	Conseil d'administration - suppléant	Oui	-
Romainville Anne ¹¹	Autre	Non	Conseil d'administration	Oui	999,92 €

¹ Début du mandat le 17/06/2025

² Début du mandat le 17/06/2025

³ Fin de mandat le 17/06/2025

⁴ Début du mandat le 17/06/2025

⁵ Fin et début du mandat le 17/06/2025

⁶ Fin et début du mandat le 17/06/2025

⁷ Fin de mandat le 17/06/2025

⁸ Fin et début de mandat le 17/06/2025

⁹ Début du mandat le 15/09/2025

¹⁰ Début du mandat le 17/06/2025

¹¹ Début du mandat le 17/06/2025



Bureau Economique de la Province de Namur
Avenue Sergent Vriethoff 2
5000 Namur

+ 32 81 71 71 71
www.bep.be

